L'élection de M. Millerand

Paris, 1er juillet. — La Chambre chargé l'élection de M. Millerand a conclu, dans sa séance d'aujourd'hui le rapport de M. de Dion. Ce rapport n'ayant pas été approuvé, M. de Dion a demandé le dépôt de son rapport. Il a déposé une résolution tendant par M. Cadenat qui a immédiatement rédigé un rapport que le bureau a cette fois approuvé.

Conseil municipal de Marseille

Marseille, 1er juillet. — Le Journal Officiel publiera demain le décret de dissolution du Conseil municipal de Marseille.

Le nouveau gouverneur général de l'Indo-Chine

Paris, 1er juillet. — L'Officiel publiera demain un décret nommant M. Beau, ministre plénipotentiaire à Pékin, gouverneur général de l'Indo-Chine.

Ouvriers congédiés

Saint-Etienne, 2 juillet. — Onze cents ouvriers de la Manufacture nationale sont congédiés.

Attaque d'un courrier

Les Andelaye, 1er juillet. — La nuit dernière à minuit 20, le courrier qui fait le service des dépêches en voiture, entre Point de l'Arche et Lyet-Fouré, a été attaqué sur la route par un individu qui sautant dans la voiture lui a porté un coup de couteau.

Les dépêches ont été volées et retrouvées dans la plaine, les sacs éventrés.

Les recherches faites aussitôt par la gendarmerie dès que celle-ci eut été prévenue par le service des postes, ont amené l'arrestation du coupable, un nommé Emile Bertin, de Lyon-la-Forêt.

Celui-ci arrêté tirait plusieurs coups de revolver à la tête. Ses blessures ne semblent pas mortelles. Quant au courrier il est assez sérieusement blessé.

Chronique Régionale

LE CONCOURS DE MUSIQUE de Denain

Voici les derniers résultats du concours qui se nous étaient pas parvenus hier :

ORPHÉONS

Concours d'exécution

Troisième division. — Deuxième section. — 2e prix, Villers-Bretonneux (Somme).

Première section. — 1er prix accordé ex-aequo 2e division La Bouverie (Belgique).

Concours d'honneur

Troisième division. — 1re et 2e sections. — 1er prix accordé ex-aequo avec Bécaniers du jury, La Bouverie (Belgique) — 2e prix, Villers-Bretonneux.

Troisième section. — 1er prix, une couronne et 500 francs, l'Union chorale d'Anicha — 2e prix, une couronne et 400 fr., l'Union chorale d'Aresnes-sur Helpe.

L'incident entre Lillois et Tourquennois. — Le concours supérieur d'Orphéons

A l'issue du concours supérieur d'Orphéons à la salle Dubois, place Gambetta, le jury, présidé par M. Marechal, avait fait connaître ses décisions : il décordait

Lecture d'une. — 1er prix avec félicitations du jury, les Travailleurs de Tourcoing. Mention honorable, l'Emulation Chorale de Lille.

Concours d'exécution. — 1er prix : un objet d'art, les *Travailleurs*, de Tourcoing ; 2e avec une couronne. *l'Emulation chorale*, de Lille.

Concours d'honneur. — 1er prix avec félicitations du jury, une couronne grand module, 1200 fr., les *Travailleurs*, de Tourcoing ; 2e prix, couronne grand module, 600 fr., *l'Emulation chorale*, de Lille.

Mais à ce moment des altercations très vives, suivies de bousculades, se produisirent entre un certain nombre de membres des deux sociétés, puis le Comité de l'Emulation déposa une réclamation contre l'Orphéon de Tourcoing.

Après examen, le jury décida alors de remettre sa décision jusqu'à l'issue de l'enquête qu'il va faire.

L'incident de la musique de Thiant

Le jury a communiqué la note suivante :

D'après une réclamation faite par l'Union musicale de Wasnaint contre l'Harmonie de Thiant, accusant cette dernière de s'être adjoint un certain nombre de musiciens d'emprunt, le jury fit appeler les directeurs des deux sociétés, afin de juger le différent ; aux premières explications et se sentant en faute, le directeur de l'Harmonie de Thiant a demandé le retrait de son prix au concours, mais en se servant d'épithètes grossières à l'adresse du jury, et, au lieu de se retirer sans bruit, cette société resta sur le lieu du concours, faisant un charivari épouvantable avec ses instruments, dans le but d'empêcher la Société de Wahincourt de concourir.

Après plusieurs sommations faites sous réserve par la police, le jury se vit forcé de se transporter dans un local plus éloigné et fermé pour pouvoir continuer le concours.

Pour les faits connus plus haut, le jury a décidé que l'Harmonie serait exclue de tous concours pendant 3 ans. — Le Jury.

La distribution des récompenses

Vers 9 heures 1/2 du soir a eu lieu la remise des récompenses aux sociétés gagnantes de la journée du lundi. A la fin des opérations, un incident se produisit. Le directeur de l'Harmonie de Thiant n'ayant pas reçu le prix de lecture a ne laissé que quelques épithètes malveillantes au jury réuni à la tribune d'honneur.

M. Sole, maire de Denain, conseiller général et député, se leva et prononça contre cette manifestation. La foule applaudit et cria vive le jury, vive Sole. La séance fut levée.

LE BANQUET

Pendant qu'un magnifique feu d'artifices était tiré place de la Liberté, à onze heures un banquet de cent dix convertis réunissaient les membres du jury dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville.

A la table d'honneur se remarquait M. Sole, maire, ayant à sa droite M. Marechal et M. Trinquet, adjoint au maire, président du comité d'organisation ; à sa gauche M. Wiegun, adjoint au maire. Venaient ensuite différents fonctionnaires, les membres du jury, les membres du Conseil municipal, le capitaine des pompiers. Point de comité d'organisation, de délégués journalistes de la presse belgiques, français.

Au dessert plusieurs discours ont été prononcés par MM. Trinquet, président d'organisation, Marechal, Sole, Bédouet.

Une jeune mélomane en argent a été décernée à Mademoiselle Bédouet, du jury en souvenir du concours de Douai.

A la fin du banquet le poète mineur Nouvelle a dit quelques poésies qui ont été très applaudies.

Des Congrégations rebelles

Deux congrégations rebelles aux lois sur les associations et qui sont dire fermés par décret.

Dans le Pas-de-Calais et la Somme, il n'existe aucun établissement de ces congrégations.

Dans le Nord, l'*Officiel* nous les Frères des écoles chrétiennes pour deux maisons, l'une à Dunkerque, 33, rue de Bergues, l'autre à Sous, (arrondissement de Dunkerque). Dans l'Aisne, nous trouvons les Sœurs de Notre-Dame de Bon-Secours, de Cuisy, pour une maison à Beaurieux, et les Sœurs de Saint-Quentin, pour une maison à Saint-Quentin, 53, rue Guillemin.

L'ORAGE DANS LA REGION

A La Chappelle d'Armentières

La foudre est tombée lundi vers 11 heures du soir, sur le fil qui distribue l'électricité dans le Bourg ; tout s'est borné à la fusion de quelques conducteurs.

A Nieppe

Un fil télégraphique a été également atteint.

A Avesnes

Lundi un très violent orage a éclaté sur la région d'Avesnes causant d'importants dégâts matériels.

La foudre est tombée rue d'Erquingt à Avesnelles ; à Dompierre, sur une maison de la place, où heureusement elle n'a commis que peu de dégâts ; à Saint-Rémy, où elle a fendu un arbre et foudroyé un veau, appartenant à M. Haramont, qui s'y était réfugié.

Partout la pluie a couché les récoltes encore debout, tant en céréales, qu'en fourrages ; mais les dégâts sont bien moindres que dans les environs où la grêle est tombée fauchant et couchant les blés, avoines, seigles.

Très heureusement que partout les dégâts ne sont que matériels.

Les fils télégraphiques et téléphoniques ont également souffert.

A Hautmont

Lundi soir, un orage formidable, venant du Sud, a éclaté sur Hautmont et ses environs.

Pendant une heure environ, de 6 à 7 heures, il a été d'une violence inouïe. Champs et chemins sont ravinés, l'empierrement de plusieurs rues a été paru ; les détritus et débris de toutes sortes ont obstrué certains égouts et causé des inondations partielles.

Des maisons ont été envahies par les eaux ; quantité de caves ont été inondées.

La cour de la gare était transformée en un vaste étang de 50 centimètres de profondeur, inabordable aux piétons ; la bavette était en rabin par l'eau, et les voyageurs, mon ant ou descendant, devaient faire le tour par le passage à niveau de la rue Gambetta.

Les dégâts sont importants dans la campagne, car dans les plus fertiles terrains de la commune, la grêle a succédé à la pluie ; des grêlons gros comme des noisettes ont haché les récoltes et font un tort considérable au pays.

Nous recevons d'autres renseignements de toute la région.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING à l'Exposition

L'avenir agricole de Roubaix

Tout à côté du pavillon de la Presse, à quelques enjambées du palais de l'Agriculture et de face au kiosque de musique, vient de s'ouvrir, un coquet pavillon par l'*Avenir agricole de Roubaix*.

On y dégaste des vins qui proviennent réellement du fameux clos vinicole cher à Noé, l'ancestral amateur de raisin.

Les dégustateurs s'empressent autour de ce bar, car le bonne renommée des vins qu'on y sert a vite fait le tour de l'Exposition et chacun se retire satisfait après avoir humé ce nectar.

Le vin blanc à la teinte ambrée et son voisin de couleur rouge brun produisent une agréable sensation de fraîcheur et de velouté en laissant un arrière-goût particulier aux qualités des vins de haute marque. Ils en possèdent le moëlleux et la force, qui sont la caractéristique absolue des vins n'ayant en aucun contact avec les produits chimiques. Et, pour les incrédules, se trouve bien en évidence, sur le comptoir, l'analyse officielle du laboratoire municipal de Roubaix, dûment légalisée.

Mais, nous dire-t-on, d'où vient ce vin pur, véritable produit de la vigne et exempt de tout coupage ?

De la Corse !

Dans l'île de Corse, ce beau pays trop peu connu, malheureusement, l'*Avenir agricole de Roubaix* possède, dans l'arrondissement de Sartène, de vastes domaines. *Les Capanelli* qui comprend trois cents hectares en plein rapport et d'où vient le vin naturel que l'on vient de déguster à l'Exposition de Lille, près du pavillon de la Presse. Si le domaine de Capanelli, situé à treize kilomètres de la mer, est aujourd'hui une des plus fructueuses plantations de l'île de Corse, c'est bien à M. Albert Goufet, négociant en laines, à Roubaix, président, depuis deux ans, du Conseil d'administration de l'*Avenir agricole de Roubaix*, qu'on doit attribuer ce résultat.

En effet quand, en 1900, M. Goufet prit la direction de ce vaste domaine, il se rendit immédiatement à Capanelli et constata, avec douleur, l'affreux désordre qui y régnait. C'était la ruine en perspective : les cultures disparaissaient sous les ronces et les mauvaises herbes ; les plantations négligées ne donnaient qu'un tiers de récolte ; les plantations de cédrats et de citrons étaient tellement détériorées qu'il fallait plusieurs années pour réparer le dommage ; une grande quantité d'arbres fruitiers avaient disparu ; le matériel des chais et de l'exploitation agricole, complètement endommagé par le sinistre ; les bâtiments se trouvant dans un état de délabrement indescriptible, murs à demi-écroulés, portes et fenêtres absentes, etc., enfin, quelques centaines de poules, centaines d'animaux de différentes races, échappés de leur enclos, vagabondaient et fouillaient des dégâts inouïs.

Un moment de plus et ce spectacle navrant, M. Albert Goufet se reprit aussitôt et avec l'esprit d'ordre et de décision qui le caractérise, il entreprit immédiatement à l'œuvre. Pied à pied il reconquit le terrain perdu et après deux ans d'efforts constants il sauva de la ruine cette propriété de *Capanelli*, rendu aussitôt par ses actionnaires qui avaient eu confiance en sa vaillance et qui recueillent actuellement les sacrifices qu'ils ne sont jamais regrettés.

Ce domaine de *Capanelli* dont le ciel est aussi beau que celui de l'Italie, comprend 25 hectares de vignes qui donnent en vin savoureux et exquis, 200 hectares de pâturages ; vingt autres hectares donneront, à l'automne prochain, une ample récolte et soixante hectares viendront s'ajouter à ces chiffres, ils donneront de belles vendanges en 1904.

Dans les alles agrestes de la Corse, le cédrat et le citron poussent à l'air libre, y atteignent à maturité, mûrissent les amandes fraîches ; sont excellentes ; la culture des oliviers, des mûriers, des orangers, des figues, pêches, abricots y abondent et possèdent une saveur exquise ; les récoltes en blé, avoine et orge y sont plantureuses et superbes.

De tous ces produits de la Corse, l'appellation de grenier de Rome, qu'avec l'Afrique elle possédait autrefois et voici que M. Goufet y a planté la première de terre qui donne deux récoltes par année.

Une vaste forêt de 190 hectares de superficie produit à foison plusieurs essences : l'orme, le chêne vert, le hêtre, le chêne-liège, *cellents manches d'outils réfractaires à la chaleur et l'humidité* ; la bruyère et le chêne-vert donnent du charbon de bois, le chêne-liège donne du charbon de bois très recherché dans les villes du littoral méditerranéen.

On sait que les racines de bruyère servent à la fabrication des pipes qui portent ce nom.

Trente mille arbouziers sont encastrés dans la montagne, produisent un fruit rouge d'une saveur agréable qui sert à la fabrication d'une eau-de-vie extra supérieure. Le tabac pousse très facilement dans ce pays, les asperges y viennent à des grosseurs inconnues et ont une saveur particulière ; l'eau est en abondance et permet toutes les irrigations.

Enfin, la montagne recèle un granit d'une résistance énorme qui se prête aux monuments de tous genres et aux constructions, ainsi qu'au macadamisage ; il se débarque facilement, sa dureté le rendant inestructible ; son prix de revient est très modéré et les carrières sont inépuisables.

Il suffit de montrer un spécimen pesant 2000 kil. d'un seul bloc, il est taillé de différentes façons pour donner une partie polie.

Ainsi donc, les violents peuvent, en quelques centaines, se rendre compte des différentes productions que l'*Avenir Agricole* de Roubaix, rue de l'Epeule, tire de l'exploitation du sol de la Corse, que M. Goufet a su mettre en valeur. Le vin et le granit voisinent, tandis qu'une très belle exposition des autres produits du domaine de Capanelli attire l'attention des nombreux curieux qui se pressent dans la section de l'Agriculture (colonies), groupe forestier et agricole.

Que manque-t-il donc pour que les primeurs de la Corse viennent, en France, concurrencer les produits étrangers ? Peu de chose : la réalisation d'une promesse faite par les pouvoirs publics, c'est-à-dire que la Corse soit reliée à la France, dont elle est un des départements, par un service quotidien de paquebots, lindis que, actuellement deux départs seulement ont lieu par semaine, c'est nominalement insuffisant.

En terminant, nous féliciterons M. Albert Gaufet, d'avoir, par son travail et son énergie, sauvé, non seulement une situation considérée comme perdue, mais encore d'avoir prouvé aux capitalistes, que, si la Corse n'est pas plus riche et ne se suffit pas, c'est uniquement la faute de ceux qui prétendent avoir pris leurs lieux et dans des coffres forts (genre Humbert) on dans de mauvaises affaires financières, plutôt que de leurs compatriotes, de leurs qui feconde et enrichit ceux qui ont confiance en elle.

Le rude effort accompli par M. Gaufet aura certainement sa récompense et nous serons des premiers à y applaudir.

ROUBAIX

L'orage de Lundi. — Lundi vers sept heures et demie du soir, au cours du violent orage qui a été abattu sur Roubaix, plusieurs fils télégraphiques ont été brisés rue d'Inkermann et rue d'Alger.

Personne n'a été blessé au moment de la rupture de ces fils.

Victimes de l'orage. — Les obsèques de Louis Delattre et Pierre Carnaque, tués au cours du violent orage de lundi soir, auront lieu aujourd'hui mercredi à 4 heures du soir.

Attaque nocturne. — Lundi vers minuit on signalait rue Henri Martin, M. Parmy-E, âgé de 19 ans, demeurant rue de la Paix 62, a été frappé d'un coup de couteau, par deux individus inconnus.

Une enquête est ouverte par la pol ce.

Tentative de vol. — Hier matin la police a mis en état d'arrestation le nommé Emile Vercaut, 25 ans, trieur, demeurant 99, rue des Prats, à Tourcoing, inculpé de tentative de vol de plusieurs pièces de drap et coupé de 30 aun, cabaretière, 166, rue de Tourcoing.

Vercaut sera conduit à Lille ce matin.

Ignoble scène de violences. — Lundi, vers 9 heures du soir, pendant que Mlle Trieut Juliette, âgée de 24 ans, ménagère, se promenait dans le jardin garnir qu'elle occupe rue de la Vigne, 18, cinq individus, les deux fils de la logeuse, Marius dit Maurice et Julien Dendeuw, âgés de 19 et 17 ans, peintre et tisseur, demeurant rue Gambetta, âgé de 21 ans, demeurant Grande-Rue, 215, Vandenhend Jacob et Watteeu Arthur dit le « Bribon », pénétrèrent chez Mlle Trieut et commirent des violences sur Marius, et se livrèrent sur la pauvre fille à des violences d'une brutalité révoltante.

Sur plainte de Mlle Trieut, une enquête fut ouverte par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement et hier matin les deux frères Dendeuw et Bigoos furent mis en état d'arrestation. Les deux autres sont activement recherchés.

Les trois ignobles personnages ont fait des avec complicité ; ils seront conduits ce matin à Lille.

Invasion scandaleuse. — Procès-verbal pour irrespect scandaleux a été dressé à la charge de nommés Robert Pierre, 25 ans, demeurant rue Darbo ; Wattreeu Jules, 19 ans, rue de Lannoy, cour Boyaval, 30 ; Coimant Alfred, 24 ans, ouvrier rue de l'Ommeau, 35 ; Vamoremme Louis, 33 ans, Grand'Rue, cour Lefebvre.

Contrainte par corps. — Blanche Dufresnes, 18 ans, et Vanbocelaer Marie, 40 ans, filles soumises, ont été mises en état d'arrestation en vertu de contrainte par corps de quatre jours et de 1 jour de prison, pour recaisse, condamnations prononcées par le Tribunal de simple police.

Les épaves de la rue. — Un porte-monnaie contenant des papiers et du argent a été trouvé par M. Joseph Donecker, apprêteur, demeurant rue de Flandre.

— Un trousse en cuir avec pierre fine, a été trouvé par Mlle Renot Marie, demeurant 384, Grande-Rue.

Accidents du travail. — Chez M. Louis Albert, M. Paul Dussart, âgé de 32 ans, plafonneur, demeurant à Lille, s'est fait une entorse au pied droit.

— Chez M. Auguste Lepoutre, M. Louis Meurisse, âgé de 17 ans, tisserand, demeurant rue de Lorge, s'est blessé le bout de l'index droit.

— Chez M. Napoléon Martin, M. F. Dhaene, âgé de 35 ans, mouleur, demeurant à Mouscron, s'est contusionné le flanc et la cuisse gauche.

Bouchée de pain. — Vers dimanche prochain 5 juillet, le tirage des primes de la bouchée de pain et de Prêt des ouvriers ; distribution de débris de tabac manquant de bellets et les pays qu'il en reste ailleurs, sera très vive ; les ouvriers qui les retardataires se prennent, s'ils ne veulent pas être trop.

Les personnes qui auraient égaré leurs billets sont priées d'en faire la déclaration au Trésorier. Et, rue Fourchette, avec ceux qui sont, elle qu'en eus de succès, il paraît être fait opposition.

Résultats d'adjudication. — Hier à 11 h. du matin, il a été procédé à la mairie, en présence de MM. Georges Lebourg et Lebleux, adjoints au maire, Delannoy, membre du comité de la caisse des écoles, Delembier, receveur municipal, à l'adjudication de la fourniture du chauffage et du mobilier aux élèves nécessiteux des écoles municipales.

1er lot : Comiotes en cachou, 3720 francs, adjudicataire, M. L. Mouvard, avec un rabais de 3 0/0.

2e lot : Bas en laine noire merinos, 3395 francs, adjudicataire, M. E. Menard, avec un rabais de 23 0/0.

3e lot : Pelerines avec capuchon, 2300 francs, adjudicataire, M. L. Honore, avec un rabais de 19 0/0.

4e lot : Culottes et vestons en velours, 11284 f. 75, adjudicataire, M. Senger-Loschert, avec un rabais de 21 0 0.

5e lot : chemises et tablier, 3680 fr., adjudicataire M. Senger-Loschert, 6 0,0 de rabais.

6e lot : jupons en laine merinos, 1887 fr. 50, adjudicataire M. Ménard, 19 0/0 de rabais.

7e lot : bas-bottes, 1325 fr., adjudicataire M. Angé Spriet, 17 0/0 de rabais.

8e lot : cuiles en laine merinos, 2100 fr., adjudicataire M. Parent-Dumas, 1 0,0 de rabais.

Prix du pain. — Pour servir de règle aux boulangers, le prix du kilog. de 1er 3 f. 25 ; pain de deuxième qualité le kilog 0 fr. 35 ; pain blanc le kilog 0 fr. 35 ; pain de fleur dit pain français, le kilog 0 fr. 35 ; grand pain 0 fr. 4075 ; petit pains 0 fr. 8750 ; les quatre pains 0,125, les huit pains 0 fr. 35.

Exposition du Cercle Artistique. — Le Cercle Artistique (section de Crepy) organise pour les premiers jours de septembre, sous le patronage de M. Carolus Duran, président de la Société nationale des Beaux-Arts, et V. Cousin, secrétaire-adjoint de l'Association Française de Photographie, sa sixième exposition de peinture, sculpture, photographie et arts décoratifs (une classe particulière est réservée aux travaux de dames : ses broderies, tapisseries, dentelles, etc., intéressant au cachet artistique.

Le Comité de la section de Roubaix, insiste tout particulièrement auprès du public pour le voir participer à cette tentative de décentralisation artistique.